

ALLOCATIONS FAMILIALES

Il faudra juste ajuster le budget

Le paiement des allocations familiales en aucun cas remis en cause. Alda Greoli réagit aux propos de l'écologiste Philippe Defeyt.

« Il y a des problèmes de financement pour les allocations familiales qui se profilent » en Wallonie, estimait dimanche Philippe Defeyt (Écolo) sur RTL-TVI. « Un propos infondé », a rétorqué le président du cdH, Maxime Prévot. « Il n'y a pas assez d'argent pour financer la totalité des promesses faites pour les allocations familiales, ce sont des choses qu'on découvre », a déclaré M. Defeyt sur le plateau de l'émission « C'est pas tous les jours dimanche ».

« On ne va pas faire peur aux gens, les allocations familiales continueront à être payées. Mais ça veut dire qu'avant de commen-

cer, il faut déjà combler un certain nombre de trous », a ensuite précisé l'écologiste.

Le paiement des allocations familiales en Wallonie n'est en aucun cas remis en cause, a affirmé dimanche la ministre wallonne de l'Action sociale, Alda Greoli, réagissant dans un communiqué. « Les travaux budgétaires en cours font état de dépenses supplémentaires de 70 millions € pour le financement des allocations familiales en Région wallonne. Une part importante est due à la juste indexation des prestations qui est compensée par une recette équivalente. Une autre part de ce besoin d'ajustement est due aux

erreurs d'estimations de dépenses pour l'année 2019 qui ont été effectuées par Famiféd, organe fédéral de gestion des allocations familiales, détaille M^{me} Greoli. L'erreur des estimations du Fédéral est de quelque 40 millions € pour la Wallonie sur un budget de près de 2 milliards », ajoute-t-elle, précisant qu'il faudra nécessairement en tenir compte lors de l'ajustement budgétaire 2019. « Le surcoût n'est donc nullement dû ni à la reprise par la Région wallonne de la gestion des allocations familiales ni au nouveau modèle d'allocations familiales qui entrera pleinement en vigueur au 1^{er} janvier 2020 », conclut la ministre. ■